

Arrêté ministériel portant nomination des membres du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques

Extrait

A.M. 25-07-2025

M.B. 03-09-2025

Par arrêté daté du 25 juillet 2025, la Ministre de la Culture a décidé ce qui suit :

Sont nommés membres du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
1°) experts en langue française, dont au moins un issu de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, dans l'une des matières suivantes :		
a) la linguistique	Anne-Catherine SIMON	/
b) la sociologie	Arnaud HOEDT	Jérôme PIRON
c) l'enseignement et la formation	Geneviève GERON	/
d) l'alphabétisation et l'accueil des migrants	Paul ERNST	Pascal Xavier ADAM
e) la recherche et le développement	Dan VAN RAEMDONCK	/
f) l'ingénierie linguistique	/	/
g) la protection et la promotion du travailleur, du consommateur et de l'utilisateur des services publics	Anne VERVIER	/
h) la communication et les médias	Céline COCQ	Martine VERSONNE
i) la terminologie	Marie STEFFENS	/
j) les lettres	François PROVENZANO	Sémir BADIR
2°) experts en LRE, selon une représentation équilibrée des différentes variétés linguistiques :		
	Esther BAIWIR	/
	Bernard THIRY	/
	Romain BERGER	/
	Dominique HEYMANS	/
3°) expert en langue des signes :		
	Laurence MEURANT	/

L'arrêté entre en vigueur le 05 août 2025.